**APPEL A MANIFESTATION D’INTERÊT POUR UNE COLLABORATION AVEC LE PROJET EnDev-Mali/GIZ**

1. **Contexte**

Energising Development (EnDev) est un partenariat qui vise à accroitre l'accès à l'énergie. Le programme est actuellement financé par quatre pays donateurs : les Pays-Bas, l'Allemagne, la Norvège et la Suisse. EnDev vise à faciliter un accès durable aux services énergétiques modernes répondant aux besoins de manière durable, abordable et apprécié par les utilisateurs. EnDev travaille dans plus de 20 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le programme est coordonné au Mali par la GIZ (coopération allemande). Un système de suivi approfondi mesure les résultats de manière permanente.

EnDev intervient au Mali depuis 2009, avec un focus sur l’accès à l’énergie aux zones rurales basé sur des technologies solaires et foyers améliorés.

EnDev intervient au Mali à travers 4 composantes à savoir :

1. renforcement du développement du marché pour la cuisson propre (ICS), y compris HTC (Higher Tier Cooking) ;
2. renforcement du marché de l’énergie solaire dans les zones rurales ;
3. électrification basée sur la demande dans les zones vulnérables et pour les personnes déplacées internes ;
4. électrification des centres de santé ruraux.

Conformément à sa mission de renforcement du marché de l’énergie solaire dans les zones rurales, Endev Mali/ GIZ envisage d’étendre sa collaboration à de nouvelles entreprises évoluant dans la commercialisation des kits Pico PV certifiés Vérasol (certification lighting) au Mali. Dans le cadre de cette collaboration, ces nouvelles entreprises bénéficieront un accompagnement du Projet EnDev Mali à travers la mise en place et la réalisation d’un plan de développement entrepreneurial.

C’est dans ce cadre que le Projet EnDev Mali lance le présent appel à manifestation d’intérêt qui s’adresse ainsi à toute entreprise commerciale évoluant dans la commercialisation des produits PICO PV ( petit système solaire photovoltaïque de moins de 200w exemple : kits lumières, téléviseurs, radio, lampes portatifs etc) désirant bénéficier l’accompagnement susmentionné.

1. **Objectif de l’appel à manifestation d’intérêt**

Objectif global

Globalement, l’appel à manifestation d’intérêt consiste à présélectionner x entreprises solaires PICO PV de nouvelles entreprises solaires PICO PV à accompagner par le Projet EnDev Mali à travers l’octroi de contrat de subvention local pour la promotion du marché de l’énergie solaire dans les zones rurales.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l’appel à manifestation d’intérêt vise à :

* renforcer le nombre d’entreprise partenaire qui offrent leurs produits aux zones rurales;
* renforcer les capacités commerciales et techniques des entreprises Pico PV (les petits kits Photovoltaïques) à travers des sessions de formations groupées et des coachings personnalisés;
* faciliter la mise en relation des entreprises partenaires avec les communes partenaires dans les zones d’intervention du projet
* Soutenir les entreprises avec le développement des chaines de distributions aux zones rurales ;
* faciliter la mise en relation des entreprises partenaires avec les techniciens d’énergie solaire formés par le projet ;
* organiser des campagnes de sensibilisations dans les localités d’intervention du projet
* contribuer à l’expansion des produits solaires d’une bonne qualité dans le milieu rural.

Résultats Attendus

* le nombre d’entreprises partenaires du projet est augmenté à travers la formulation de la collaboration avec de nouvelles entreprises ;
* les capacités commerciales et techniques des nouvelles entreprises sont renforcées ;
* la mise en relation des entreprises partenaires avec les communes partenaires dans les zones d’intervention du projet est facilitée ;
* le développement des chaines de distributions aux zones rurales des entreprises partenaires est soutenu ;
* la mise en relation des entreprises partenaires avec les techniciens d’énergie solaire formés par le projet est facilitée ;
* les campagnes de sensibilisations dans les localités d’intervention du projet sont organisées ;
* les produits solaires d’une bonne qualité dans le milieu rural sont vulgarisés.
1. **Types de soutien offerts**

Pour le développement de business des entreprises Pico PV partenaires, le projet EnDev Mali vise à mettre un plan d’accompagnement incluant les aspects suivants :

* la formation et coaching individuel sur les thèmes commerciaux, la gestion du personnel, la gestion des créances clients etc ;
* la formation technique sur l’installation, la maintenance et la réparation des petits systèmes solaires ;
* L’organisation des campagnes de sensibilisation dans les localités d’intervention du projet et dans les quartiers périphériques de Bamako ;
* la mise en relation des entreprises partenaires avec les partenaires locaux du projet ;
* la mise à relation des entreprise partenaires avec les techniciens formés par le projet ;
* la préparation des entreprises solaires à la participation des marchés publics imminent.
1. **Critères**

Le projet EnDev Mali recherche des entreprises maliennes formelles et spécialisées dans la commercialisation des produits solaires certifiés. En outre, elles doivent remplir les critères ci assignés dans le tableau ci-dessous :

**4.1. Critères de sélection**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critères | Eléments à apprécier | Documents à fournir |
| Critères légaux : les entreprises maliennes formellement créées et inscrites dans les registres de l’Etat | Les entreprises sont en mesure de produire les documents attestant de leur existence légale | * Numéro d’Identification Fiscale (NIF)
* Registre de Commerce et des Crédits Mobiliers (RCCM)
* Certificat de non-faillite
* Quitus fiscale
 |
| Critères organisationnels :L’organisation interne de l’entreprise répond aux exigences d’une entreprise | Un personnel permanent constitué de : * agents commerciaux ;
* agents techniques ;
* agents de recouvrement.
 | Liste et statut des personnes employées |
| Critères opérationnels :Les entreprises doivent avoir un local pour mener leurs activités | Les entreprises doivent avoir un siège afin de bien mener leurs activités | Adresse du siège |
| Cohérence sectorielle :Les entreprises interviennent dans le secteur de la commercialisation des produits Pico PV en milieu rural | Les entreprises travaillent pour améliorer le taux de l’électrification dans les milieux ruraux |  |
| Activités :Les entreprises mènent depuis un certain temps des activités de commercialisations des kits Pico PV | Les entreprises sont actives depuis deux (02) ans.Les entreprises doivent avoir un système de payement PayGO ou d’autres mécanismes de paiement partielsLes produits sont certifiés Verasol (certificat ligthning) et disposent d’une garantie d’au moins une année | Liste et caractéristiques des produits disponiblesCopie de certificat Verasol |
| Services après-vente :Les entreprises disposent d’un service après-vente | Les entreprises doivent disposer d’un service après-vente efficace susceptible d’offrir des prestations d’installations et de réparation des produits vendus |  |

**4.2. Critères d’évaluation**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Elements de vérification** | **Grille de notations** | **Note/ 100** | **Commentaires** |
| L’entreprise a mis dans son dossier les différents documents légaux liés à son statut | 0 = aucun document légal n’est fourni5 = juste le Registre de Commerce et de Crédit Immobilier (RCCM) et le (Numéro d’Identification Fiscale) NIF sont fournis10 = tous les documents légaux (RCCM, NIF, Certificat de non-faillite et Quitus fiscale) sont dans le dossier et sont conformes | Max 10 |  |
| Existence du siège de l’entreprise  | 0= pas de siège fixe10= siège fixe avec l’adresse conforme | Max 10 |  |
| **Sous- Total** | **20** |  |
| ***1 – Structure organisationnelle et potentiel de l’OSC***  |
| L’entreprise existe depuis au moins 1 an | 0= l’entreprise vient d’être créée5 = l’entreprise existe au moins 1 an10= l’entreprise a plus de 2 ans | Max 10 |  |
| Existence d’un personnel commercial permanent | 0= pas de personnel permanent5= moins de 2 personnes permanentes10= plus de 3 personnes permanentes | Max 10 |  |
| Existence d’un personnel de recouvrement permanent | 0= pas de personnel permanent5= moins de 2 personnes permanentes 10= plus de 3 personnes permanentes | Max 10 |  |
| Existence d’un personnel technique permanent | 0= pas de personnel permanent5= moins de 2 personnes permanentes 10= plus de 3 personnes permanentes | Max 10 |  |
| **Sous- Total** | **40** |  |
| ***2-Aspects techniques*** |
| L’entreprise intervient dans le secteur de la commercialisation des produits Pico PV en milieu rural | 0 = l’entreprise n’intervient pas dans le milieu rural5 = l’entreprise intervient partiellement10= l’entreprise est axée principalement sur le milieu rural | Max 10 |  |
| L’entreprise dispose d’un moyen de payement PayGo | 5 = l’entreprise ne dispose pas de système PayGo10 = l’entreprise dispose d’un système PayGo | Max 10 |  |
| Les produits de l’entreprise sont certifiés Verasol | 0 = les produits non certifiés10 = les produits certifiés Verasol  | Max 10 |  |
| L’entreprise dispose d’un service après-vente  | 0 = pas de service après-vente5 = l’entreprise dispose d’un service d’installation10 = l’entreprise dispose d’un service d’installation et de réparation | Max 10 |  |
|  | **Sous total** | **40** |  |
| **Total** | **100** |  |

1. **Dossier de candidatures**

Les entreprises intéressées spécialisées dans le domaine de l’énergie solaire hors-réseau et disposant de documents administratifs pouvant démontrer la régularité de leurs activités doivent fournir les documents suivants :

* une lettre de manifestation d’intérêt dûment signée et cachetée  adressée à la Directrice du projet EnDev Mali;
* une présentation détaillée de l’entreprise : adresse (numéro de téléphone et adresse électronique), personne(e) contacte(s), domaine d’intervention, catalogue des produits avec les prix, localités d’intervention ; les services fournis et structure organisationnelle de l’entreprise ;
* les copies des documents administratifs : Numéro d’Identification Fiscale (NIF), Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et certificat de non-faillite ;
* l’agrément du ministère de l’énergie et des énergies renouvelables (serait un atout) ;
* une adresse électronique fiable et permanente.

**NB : Il faut avoir un 75 points pour passer à l’étape suivante.**

1. **Participation**

Les dossiers d’Appel à Manifestation d’Intérêt sont téléchargeables directement sur le site de www//malipages.com.

Le dépôt des dossiers se fera à partir du 20 au 06 Septembre 2024 à 12H00. Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera accepté, à l’adresse suivante :

**Bureau de la GIZ à Bamako**

**Badalabougou Est, Rue 22, Porte 202**

**B.P. 1988, Bamako, Mali**

**T + 223 20 70 48 00**

Les manifestations d’intérêt rédigé en langue française doivent parvenir avec l’objet **« Appel à Manifestation d’Intérêt pour une Collaboration avec le projet EnDev Mali GIZ »** à l’adresse électronique suivante: contratsmali@giz.de ; rokia.coulibaly@giz.de; et fatoumata.sidibe@giz.de.

La GIZ se réserve le droit d’accepter, de rejeter ou d’annuler l’appel à manifestation d’intérêt, pour tout ou en partie, sans encourir aucune obligation d’informer l(es) organisme(s) concerné(s).

Seules les entreprises sélectionnées à la suite de cet avis d’appel à manifestation d’intérêt seront contactées pour la signature du protocole d’accompagnement (coaching et formation) en gestion d’entreprise

Des questions de renseignement relatives à cet appel à manifestation d’intérêt peuvent être adressées à :

contratsmali@giz.de ; Fatoumata.sidibe@giz.de et rokia.coulibaly@giz.de

Tél : 00223 76 06 27 17 / 00223 76 31 07 25

1. **Confidentialité**

La GIZ s’assure que les documents transmis dans le cadre de cet appel à manifestation d’intérêt soient soumis à la plus stricte confidentialité et ne soient communiqués que dans le cadre des activités du projet EnDev Mali. L’ensemble des personnes ayant accès aux dossiers de candidatures est tenu à la plus stricte confidentialité.